

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 15	
Présents : 13	
Votants : 15	
Pouvoirs : 02	
Pour 15	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 31/03/2026	
Date d'affichage : 13/04/2026	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,
Le sept avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Benoît RICHERMOZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne DEMOULINS, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Dominique ROLLET

Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET

Absents-Excusés :

Mesdames Céline CROSSMAN (pouvoir à Maryse FAVRE), Nathalie GARCIA (pouvoir à Laurent TRESALLET)

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/04/042: Constitution des commissions communales

(Nom C.L. 5.3.5)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. »

Il rappelle que le Maire est président de droit de toutes les commissions et qu'un vice-président doit être désigné pour chacune des commissions. Le vice-président peut convoquer les commissions et les présider si le maire est absent ou empêché ;

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Il est proposé au conseil municipal de créer 9 (NEUF) commissions, chargées respectivement des thèmes suivants, composées du nombre de membres indiqué ci-après :

Commission	Nombre de membres du conseil municipal
Tourisme, évènement et culture	5
Travaux	6
Affaires sociales, garderie, école	3
Urbanisme	8
Patrimoine	5
Sport et nordique	5
Agriculture	3
Forêt et sentiers	4
Sécurité	6

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal

- **DECIDE** de créer les commissions municipales proposées ci-dessus,
- **DECIDE**, après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du Code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner au sein des commissions suivantes les membres figurant dans le tableau ci-dessous.

Commissions	Nombre de membres	Noms des conseillers municipaux
Tourisme, évènement et culture	5	<u>Vice-Présidente</u> : Maryse FAVRE Stéphanie NOZ Anaïs POCCARD-CHAPUIS Nathalie GARCIA Céline CROSSMAN
Travaux	6	<u>Vice-Président</u> : Pierre ASTIER-PERRET Marc COLLIN Anne DEMOULINS Anaïs POCCARD-CHAPUIS Claude DEVILLE Laurent TRESALLET
Affaires sociales, garderie, école	3	<u>Vice-Présidente</u> : Céline CROSSMAN Dominique ROLLET Maryse FAVRE
Urbanisme	8	<u>Vice-Président</u> : Jean-Pierre GIACHINO Stéphanie NOZ Alix RICHERMOZ Matéo MOLLARET Laurent TRESALLET Marc COLLIN Claude DEVILLE Maryse FAVRE
Patrimoine	5	<u>Vice-Président</u> : Jean-Pierre GIACHINO Maryse FAVRE Nathalie GARCIA Dominique ROLLET Claude DEVILLE
Sport et nordique	5	<u>Vice-Présidente</u> : Maryse FAVRE Matéo MOLLARET Alix RICHERMOZ Céline CROSSMAN Jean-Pierre GIACHINO
Agriculture	3	<u>Vice-Présidente</u> : Anaïs POCCARD-CHAPUIS Marc COLLIN Claude DEVILLE
Forêt et sentiers	4	<u>Vice-Président</u> : Pierre ASTIER-PERRET Anaïs POCCARD-CHAPUIS Laurent TRESALLET Claude DEVILLE

Sécurité	6	<u>Vice-Présidente</u> : Maryse FAVRE Pierre ASTIER-PERRET Céline CROSSMAN Jean-Pierre GIACHINO Claude DEVILLE Anne DEMOULINS
-----------------	----------	--

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de séance,
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

